

Le Sourcier

Association des Propriétaires du Lac Souris



Chalet Deschênes à la Pointe aux Bouleaux, par Alain Caron

Édition 2021



MARIO GRENIER PROPRIÉTAIRE
mario@shawiniganmarine.com



PRINCECRAFT

MERCURY

819 539-5314

521 chemin de Saint-Gérard, Shawinigan, Qc. G9R 1H1

L'Auberge St-Mathieu du Lac

RESTAURANT



SOUPER À PARTIR DE 18H



RÉSERVATION PRÉFÉRABLE
(819) 532-3397

*Venez découvrir la cuisine au fin parfum, du réputé
Chef Samy Benabed, du restaurant "L'épicier" de Montréal.
Elaborée à partir de produits du terroir, une cuisine de qualité supérieure
vous sera servie dans une salle à manger offrant une
vue panoramique du coucher de soleil sur le lac.*



2081 Principal, St-Mathieu-du-Parc

<https://aubergestmathieudu.wixsite.com/monsie>

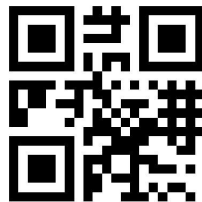


TABLE DES MATIÈRES

1. Assemblée générale	page 4
2. Mot du président	page 5-6
3. Mot du coordonnateur	page 7-8
4. Histoire: Sheldon Samuel Stephens	page 9-11
5. Quelques actions simples pour être un riverain écoresponsable	page 12-16
6. Pêche sportive	page 17-19
7. Services: Pour augmenter la valeur du chalet	page 20-21
8. Coup d'œil sur les activités	page 22-23
9. Formulaire d'adhésion	page 24
10. Débarcadère	page 28-30
11. Dindon sauvage de l'est	page 32-34
12. Urbanisme: Dérogations mineures	page 35-38
13. Motoneige: Accès aux sentiers fédérés	page 38-39
14. Bottin par secteurs	page 40-50
15. Coordonnées de l'APLS	page 48
16. Conseil d'administration	page 52-54

Association des Propriétaires du Lac Souris inc. **(APLS)**

L'assemblée générale annuelle des membres de l'APLS sera annoncée sur notre page Facebook, notre site internet et aux membres par courriel. Nous ne sommes pas en mesure d'annoncer la date et l'endroit où elle sera tenue, vous vous en doutez, à cause de la pandémie.



MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de m'adresser à vous à l'aube de la saison estivale 2021. La publication du Sourcier constitue toujours un moment attendu et le signal du lancement des activités estivales.

On peut sentir une transformation autour du lac, de nouvelles constructions, plusieurs projets de rénovations, des nouveaux arrivants. Il est probable que le nombre de résidents permanents continue de progresser, d'autant plus que le télétravail est maintenant possible avec l'arrivée de la fibre optique. C'est déjà plus du tiers des résidents qui habitent au lac en permanence. La vie au lac est en évolution et c'est tant mieux. Le défi sera de concilier les besoins, les intérêts des uns et des autres dans la recherche d'une harmonie certaine.

Vous vous demandez probablement à quoi sert votre cotisation à l'APLS? Au-delà des considérations pratiques d'entretien du barrage, ce qui compte le plus à nos yeux, est le développement d'un véritable esprit de communauté. L'hiver dernier, cela a été fascinant de voir le nombre de personnes qui ont mis l'épaule à la roue, pour créer en quelques jours une immense patinoire autour du lac, et cela de façon tout à fait spontanée, au bénéfice de l'ensemble. Prenons cet exemple positif pour le reproduire sur l'ensemble de vos préoccupations, afin de favoriser encore plus notre qualité de vie.

Les dossiers prioritaires pour l'année 2021-2022 sont nombreux. Je vous invite à consulter notre site WEB renouvelé (lacsouris.org) afin de consulter le plan d'action ambitieux qui est mis de l'avant par votre CA.

Je tiens sincèrement à remercier les membres du comité exécutif, Michel Héту, vice-président, Martine Lord, trésorière, Pierre Harnois, secrétaire, qui n'ont pas ménagé leur temps et leur énergie dans la poursuite des objectifs de l'APLS au cours la dernière année. Je veux également souligner l'engagement de chacun des membres du conseil d'administration qui se sont impliqués dans les différents dossiers de l'APLS pour le bénéfice de tous les membres. Un merci particulier à Jean Vallières pour la coordination de l'équipe d'édition du Souricier 2021. Encore une fois, cette publication tant attendue est d'une grande qualité.

Merci à plusieurs bénévoles qui ont accepté généreusement de donner de leur temps, notamment dans le dossier du recrutement et du sentier de ski de fond. Merci à nos commanditaires pour leur soutien. Merci aux 267 membres de l'APLS pour leur confiance à l'égard du conseil d'administration.

Roger Sylvestre, président

Gélinas Puits et pompes
Puits artésiens | Pompes à eau | Traitement d'eau

Une entreprise de
Puitbec GROUPE

819 532-2011

891, chemin Principale
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
G0X 1N0

gelinas@puitbec.com

RBQ : 8327-6683-50

puitspompesgelinas.com

MOT DU COORDONNATEUR

Le Souricier est de retour pour sa 36^e édition grâce à son équipe de rédaction. Cette équipe est composée, par ordre alphabétique, de Jocelyne Béliveau, André Boucher, Yves Hudon, Martine Lord, Julie Ricard et moi-même.

Votre association met à jour son site internet «www.lacsouris.org» régulièrement. Vous pourrez y découvrir beaucoup d'informations, dont un accès en ligne aux éditions du Souricier, la Trousse d'Accueil du Nouveau Riverain et plusieurs autres documents, cartes et fonctionnalités. Grâce à ce nouveau site, vous pouvez accéder à l'adhésion et au paiement en ligne. Le paiement traditionnel par chèque reste disponible pour ceux qui le préfèrent. Un coupon d'adhésion vierge apparaît dans le Souricier, au dos d'une des pages centrales. Vous n'aurez qu'à découper la page, la remplir et la joindre à votre chèque. L'adresse de l'APLS est mentionnée sur ce coupon, entre autres. Le traditionnel coupon bleu prérempli sera également inclus dans l'enveloppe du Souricier. Pandémie oblige, cette année encore votre exemplaire du Souricier vous parviendra exclusivement par la poste.

Comme toujours, compte tenu du volume modeste de notre publication, nous nous limitons à un seul genre littéraire afin d'alléger le texte. Nous poursuivons l'adoption de la nouvelle orthographe.

Nous remercions nos commanditaires sans lesquels cette publication serait bien plus modeste. Nos commanditaires apparaissent maintenant aussi sur notre site internet. Lorsque vous visiterez l'un de nos commanditaires, soulignez-leur que vous avez vu leur publicité dans le Souricier. En cette période difficile, ils ont besoin de savoir que leur contribution n'est pas vaine, ils nous ont été fidèles et c'est admirable.

Vous remarquerez que les graphiques des résultats de transparence de l'eau de notre lac ne sont pas publiés cette année.

Ces données ne sont toujours pas disponibles sur le site du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs. Nous vous suggérons de consulter leur site périodiquement pour les obtenir. Voir: https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl_details.asp?fiche=239

Nous sommes toujours à la recherche de collaborateurs, d'auteurs et de suggestions de sujets pour la rédaction du Souricier. Vous n'avez qu'à contacter l'un de nos collaborateurs, leurs coordonnées apparaissent dans cette édition comme celles de tous vos administrateurs.

Enfin, comme convenu avec eux, nous remercions les auteurs d'icônes Freepik, Ibrandify, DariusDan, GoodWare et Smashicons du site www.flaticon.com qui nous ont fourni les icônes gratuitement en échange de la reconnaissance qu'ils en sont les auteurs.

Jean Vallières, coordonnateur du Souricier

Le Lutin Marmiton

Plaisirs gourmands et authentiques

- Restaurant
- Traiteur
- Hébergement
- Événements sur mesure
- Auto-cueillette de comestibles forestiers

819 221-2150
lutinmarmiton.com

Second propriétaire et premier à résider au lac Souris : **Sheldon Samuel Stephens**

Harrison Stephens et son épouse, Sarah Jackson, ont eu cinq enfants, deux filles et trois garçons, soit Romeo, George Washington et Sheldon Samuel Stephens. Sheldon Samuel Stephens (1856-1922), comme son frère aîné Romeo, s'intéresse au travail de la terre. Il aura été le premier, par l'entremise de son père, à importer d'Angleterre 15 vaches Jersey et deux taureaux en août 1868. Lorsque le troupeau grossit, son frère Romeo le reprend en main et s'établit à Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal. L'entreprise connaîtra un grand succès.

En 1876, Sheldon Samuel Stephens épouse Felicie de Kalisz (1853-1953), native de Pologne et surnommée « Flickie ». Ils s'établissent d'abord sur une ferme du chemin du Bas-Lachine. Probablement après 1885, ils emménagent dans leur résidence surnommée « Homestead » située au 3441 (221) de la rue Drummond, dans le chic quartier montréalais connu sous le nom de Golden Square Mile. Le jeune couple voyage fréquemment en Europe et fréquente les milieux mondains. Amateur de musique et de poésie, Sheldon Samuel étudie le piano en Allemagne.

Vers 1894, le canado-écossais Sir Mount Stephen (George Stephen), premier propriétaire privé du lac Souris, décide de liquider ses possessions au Canada pour retourner définitivement en Angleterre. Harrison Stephens possédait un domaine de pêche au lac-à-l'Eau-Claire, à Saint-Alexis-des-Monts (Il décéda en s'y rendant). C'est ainsi que son fils Sheldon Samuel Stephens a connu la région. Son intérêt pour le lac Souris l'amena à conclure la transaction avec Sir Mount Stephen. Il devint ainsi le second propriétaire du lac Souris.

Notez qu'il n'y a aucun lien de parenté entre Sir Mount Stephen et les Stephens qui sont, eux, originaires du Vermont.

Il n'y a pas que le « s » qui les différencie. À une époque où les dépanneurs étaient inexistantes, il était préférable de produire soi-même ses provisions. Donc, Sheldon Samuel décide d'installer une ferme au lac et embauche la famille Charles Houle pour s'en occuper. Ce dernier devient aussi le gardien du lac, afin d'empêcher tout étranger d'y venir pêcher ou chasser. Peine perdue, on ne peut empêcher l'accès aux îles qui sont la propriété du gouvernement du Québec. C'est pourquoi les premiers à construire des chalets, autres que les Stephens bien sûr, le font sur les îles. Ces pionniers partent du barrage pour rejoindre les îles.

Plus âgé, Sheldon Samuel se rend fréquemment sur sa propriété du lac Souris où il pratique la chasse et la pêche en compagnie d'amis. Il est membre du St-James Club et du Mount Royal Club. Quant à Felicie, elle appartient, entre autres, au Ladies Morning Musical Club, au Winter Club et à l'Art Society of Montreal. Samuel Sheldon décède en 1922 à l'âge de 66 ans. On n'en sait pas la cause.

Sheldon et Felicie ont eu deux fils, Sheldon Harrison (1876-1894), surnommé Harry, et Lawrence de Kalisz (1878-1916), surnommé « Chubby ». Ceux-ci étudient au Pensionnat Arthur Territet-Montreux en Suisse. Sheldon Harrison décède alors qu'il n'a que dix-huit ans. Lawrence poursuit ses études au Clifton College en Angleterre, puis il étudie le droit à l'Université McGill. Il est admis au Barreau du Québec en 1905. Il travaille pour le cabinet d'avocats Weldon & Stephens.

Après le décès de Samuel Sheldon, en 1922, Lawrence agit comme procureur dans la gestion des affaires familiales. Il est membre de plusieurs clubs privés, dont le Montreal Racket Club et l'American Fisheries Society. En 1914, il s'enrôle dans l'armée. Ses études en Suisse lui ont permis de maîtriser trois langues: l'anglais, le français et l'allemand. Ajouté à sa formation d'avocat, ces atouts précieux lui ont mérité un grade d'officier pendant la guerre en Europe. Nommé lieutenant, il sera tué au combat à Yprès en Belgique en 1916. Il avait épousé, en 1894, Elisabeth Huntington avec qui il eut deux enfants, Sheldon et Frances.

Vous l'avez remarqué, les prénoms sont peu variés chez les Stephens, Harrison, Sheldon et George Washington reviennent souvent, ce qui rend difficile le suivi de leur arbre généalogique.

Après le décès de son fils Lawrence, Felicie reprend la gestion des affaires familiales. Elle investit à la bourse et surtout dans l'immobilier. Redoutable femme d'affaires, elle refuse de payer des impôts sur le revenu. Elle retourne pour la première fois en Pologne en 1936. Elle participe financièrement à l'aide humanitaire au cours des deux guerres mondiales. Elle reçoit une distinction de la Société de la Croix-Rouge de la Serbie en 1922. Sa maison devient un lieu d'accueil des émigrés polonais après la Deuxième Guerre mondiale. Felicie avait deux sœurs : Josephine, épouse du colonel Faryana plus tard nommée Josephine Gaulco, et Helene (?-1909). À son décès, centenaire, Felicie aurait laissé ses biens personnels à sa parenté polonaise.

Le fils de Elisabeth et Lawrence, Sheldon, continue de venir occasionnellement à leur chalet du lac Souris. Lors d'une froide journée d'automne 1942, en arrivant au chalet, Sheldon fait un feu dans le foyer. Il l'ignore mais la cheminée est fissurée au niveau de l'entretoit; le feu prend et le chalet est rasé par les flammes. Un témoin, Robert Deschesnes, est passé tôt le matin devant le chalet des Stephens et tout était normal. À son retour en fin d'après-midi, il n'y avait plus rien, seulement un peu de fumée.

Les Stephens ne sont plus revenus au lac Souris. Charles Houle, le gardien du lac, y a bâti un chalet en bois rond (à l'adresse actuelle du 1000, chemin des Pionniers). Robert Deschesnes a récupéré une lampe à l'huile de fantaisie et des lettres de Felicie, écrites lors de ses voyages en bateau. Les Stephens vont vendre le lac à la Commonwealth Plywood.

Jean Vallières, représentant du secteur 4

Quelques actions simples pour être un riverain écoresponsable

Processus de vieillissement:

Comme tous les lacs, le lac Souris est composé d'un fond et de rives pour contenir ses eaux. Il est aussi un lac de tête étant donné que les eaux qui l'alimentent proviennent uniquement des précipitations qui tombent dans son bassin versant. Le lac Bellemare, à titre d'exemple, puisqu'il reçoit les eaux du lac Souris, n'est pas un lac de tête. Aussi, la dégradation éventuelle de la qualité de l'eau du lac Souris aura un impact direct sur la qualité de l'eau du lac Bellemare.

Dans des conditions naturelles, soit dans un environnement excluant des résidents, les lacs évoluent au rythme des mécanismes naturels affectant son bassin versant. Graduellement, sur des centaines voire des milliers d'années, le bassin versant sera lessivé par les précipitations. Ce lessivage entraînera dans le lac des sédiments, de la matière organique et des composés en solution : fer, aluminium, carbone organique dissous, éléments nutritifs, etc.

*Olivier & Yves
Monette*

**PAYSAGISTE
PLUS**
RBC : 8320-1764-29

Installateur
Ecofilo

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

EXCAVATION

TRANSPORT & VENTE
(SABLE, TERRE, GRAVIER)

TERRASSEMENT

FOSSES SEPTIQUES

www.paysagisteplus.com

819 532-1302

1630 Chemin Principal,
St-Mathieu-du-Parc

Plus de 25 ans
d'expérience

DEERE

PAYSAGISTE
PLUS
819 532-1302

Un bel exemple est le lessivage de l'aluminium provenant des sols du bassin versant en raison des précipitations acides. L'aluminium entraîné dans l'eau du lac sous forme soluble tend alors à former des accrétions dans les branchies des poissons. Il s'agit d'une réaction qui s'établit de part et d'autre de la membrane de la branchie entre l'aluminium et le sang qui passe dans les branchies pour se faire oxygéner. Dans certains cas, il peut s'en suivre un décès par asphyxie. Le phénomène est accentué par la nature acide de notre géologie qui n'est pas favorable à la neutralisation des eaux de pluie acide.

En conditions normales, les lacs vieillissent graduellement sur des milliers d'années. Les sédiments s'accumulent au fond des lacs et diminuent graduellement la profondeur du lac. Lorsque la profondeur du lac permet à la lumière d'atteindre le fond, il s'ensuit une stimulation du développement des plantes aquatiques. Le lac se retrouve alors en phase terminale et devient graduellement une tourbière. Le plus bel exemple de ce cas dans la région est celui du Lac-à-la-Tortue. Évidemment, moins le lac original est profond, plus vite se fera le développement d'une tourbière. Le processus est encore plus rapide lorsque le lac est un étang.

L'arrivée de villégiateurs autour d'un lac peut constituer un accélérateur de ce processus pour les raisons suivantes :

- a) Une mauvaise gestion des sols lors des travaux de construction d'une nouvelle résidence;
- b) L'aménagement de pentes propices à l'érosion des sols en favorisant des écoulements linéaires;
- c) Une installation septique défectueuse (résurgence en surface des terrains des eaux grises et noires);
- d) Un déboisement excessif limitant l'effet tampon des branches et des feuilles sur l'intensité des gouttelettes d'eau de pluie sur le sol;
- e) L'ajout d'engrais minéraux ou organiques (compost) sur les terrains;
- f) La dispersion de cendres sur le terrain ou sur le chemin de contour;

- g) L'imperméabilisation de surfaces (asphalte);
- h) Le durcissement de la rive (pierres, muret de béton) causant l'érosion des sédiments en avant des rives;
- i) L'absence d'une bande riveraine adéquate (favoriser l'écoulement des eaux de ruissellement à l'horizontale et non en écoulement linéaire);
- j) Une mauvaise conduite de son embarcation motorisée favorisant l'érosion des berges et des sédiments;
- k) L'usage d'une embarcation générant des vagues surdimensionnées provoquant un rééquilibrage du profil des rives;
- l) Le passage d'embarcations dans des herbiers aquatiques (propagation des plantes par bouturage).

Ce ne sont là que quelques-unes des raisons connues et susceptibles d'accélérer le vieillissement des lacs.

Des actions simples:

Le premier geste à poser consiste à éviter à tout prix d'épandre des engrais sur son terrain, que ces engrais soient organiques, biologiques ou minéraux, car il est inévitable que ces engrais se retrouvent un jour ou l'autre dans le lac et participent à stimuler la croissance des algues dans l'eau. Ces algues finissent par se sédimenter au fond du lac et participent ainsi au colmatage graduel du lac. De plus, lorsque les apports en éléments nutritifs sont importants, ils peuvent causer le développement d'algues toxiques telles que les fameuses cyanobactéries (algues bleu-vert). Ces dernières ont la propriété d'être des algues et des bactéries simultanément.

Le second geste significatif à poser pour un riverain écoresponsable est de limiter les apports en sédiments au lac. La raison est simple, les éléments nutritifs, et en particulier le phosphore, voyagent en étant adsorbés (*pas absorber, mais bien adsorber.*¹) aux particules de sols.

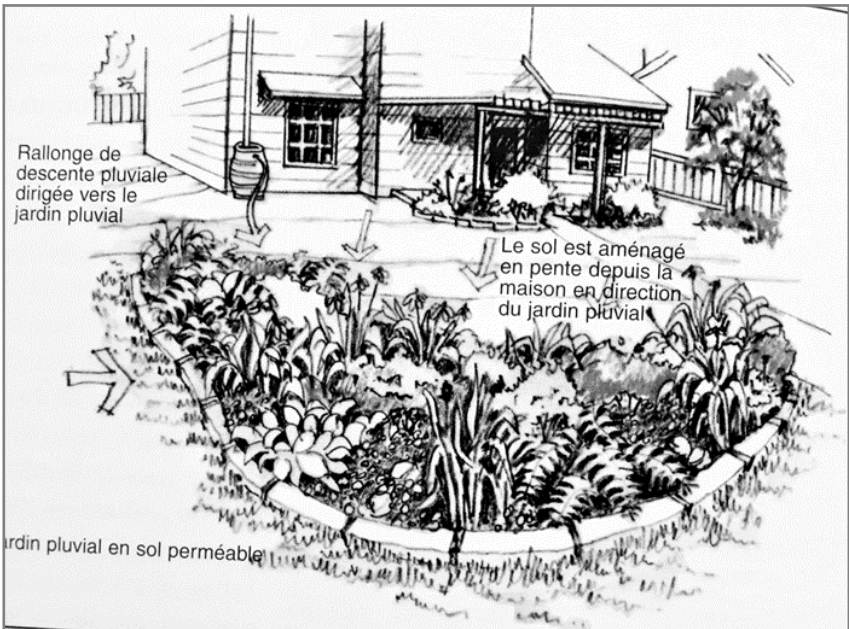


Figure 1 : Aménagement d'un jardin de pluie

Tiré de : *L'aménagement paysager chez soi – Guide canadien (SCHL-CMHC, 2004).*

Chaque fois que nous permettons aux particules de sols de quitter notre terrain pour atteindre le lac, nous contribuons à son vieillissement. Pour limiter ces apports, il faut contenir les aires de sols dénudés, recouvrir d'une toile les tas de terre en attendant de les utiliser, circonscrire physiquement nos plates-bandes et jardins, éviter autant que possible le durcissement de surfaces de notre terrain (dalles de patio, asphaltage), si c'est le cas, exiger de notre entrepreneur paysager qu'il contrôle l'érosion des déblais et remblais lors d'un chantier sur le terrain (recouvrement d'une toile ou clôture en toile disposée tout autour du chantier).

Note 1: Adsorption: *Lorsqu'une matière se colle à une surface, par opposition à l'absorption. Pour illustrer, si vous humectez le bout de votre doigt et le plongez dans le sucrier, le sucre collé au bout de votre doigt est adsorbé. Lorsque vous porterez votre doigt dans votre bouche, vous allez absorber le sucre*

Un troisième geste à poser consiste, lorsque c'est possible (pente de terrain favorable), à assurer la diffusion des eaux de ruissellement de son terrain dans la bande riveraine. Cette dernière ne peut jouer un rôle significatif si les écoulements des eaux sont canalisés lors de leur passage dans la bande riveraine. Pour qu'elles soient efficaces, les bandes riveraines doivent recevoir les eaux en écoulement horizontal (nappe). Lorsque la situation topographique d'un terrain ne permet pas d'assurer un écoulement en nappe dans la bande riveraine, il est suggéré de canaliser les eaux de ruissellement vers un bassin de sédimentation qui peut être aménagé sous forme d'un jardin de pluie avec des plantes. Par la suite, les eaux clarifiées peuvent retourner au lac.

Il est inévitable que le développement de résidences autour d'un lac ait un impact sur son vieillissement. Cependant, par une planification adéquate de l'aménagement de son terrain, il est possible de réduire considérablement cet impact. La protection des sols, des cours d'eau tributaires et de la végétation est d'une haute importance pour y arriver.

De tout temps, les Québécois ont entretenu une histoire d'amour avec les camps, les chalets et l'arrière-pays. C'est comme une sorte de continuum entre notre passé de coureurs des bois du début de la Nouvelle-France. C'est ce qui explique qu'il y aurait plus de 200 000 chalets et camps au Québec. Avec le temps, notre présence est devenue de plus en plus intrusive autour des lacs au point de devenir des facteurs réels de leur dépérissement accéléré. Il n'en tient qu'à nous d'adopter des comportements responsables qui sont, somme toute, assez simples et n'exigent que de minimes compromis de notre part.

Pierre Bertrand, riverain et limnologue

Pêche sportive au lac Souris

Cette rubrique vise à répondre aux questions que vous nous avez posées au cours de la dernière année concernant la réglementation, qui s'applique à la pêche sur notre lac, et l'ensemencement des truites mouchetées, que l'APLS fait chaque printemps. Nous espérons que cet article vous éclairera.

Tout d'abord, en ce qui concerne la réglementation sur la pêche, il est important de comprendre que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la change régulièrement dans le but de protéger la ressource. Aussi, la meilleure façon d'avoir les bonnes informations est de consulter le site internet du Ministère au mffp.gouv.qc.ca en faisant référence à la zone de pêche numéro 26, qui comprend les particularités du lac Souris (appelé lac des Souris sur le site ministériel).

Pour respecter la réglementation, les pêcheurs sur notre lac doivent obligatoirement posséder un permis de pêche valide pour capturer des truites mouchetées (omble de fontaine), des truites grises (touladi) et des perchaudes. De plus, il y a une réglementation spécifique pour les touladis du lac Souris afin de protéger l'espèce.

DESAULNIERS GERVAIS		PARENTEAU SYLVESTRE
NOTAIRES lesnotaires.ca		
SHAWINIGAN-SUD		GRAND-MÈRE
1500, 105 ^e Avenue Shawinigan QC G9P 1M5 Téléphone : 819 536-4428 Télécopieur : 819 536-2039		531, avenue de Grand-Mère Shawinigan QC G9T 2H4 Téléphone : 819 538-4339 Télécopieur : 819 533-0000

Ils doivent mesurer au moins 55 cm. (22 pouces) pour pouvoir les garder alors que la longueur permise ailleurs dans le reste de la zone 26 est de 45 cm. (18 pouces).

Quant à la limite de prises (possession en tout temps), elle est de 10 pour la truite mouchetée, de 2 pour la truite grise et de 50 pour la perchaude. Il n'y a pas de limite pour les espèces nuisibles comme le crapet ou le meunier noir. À propos de ces deux espèces nuisibles, nous vous encourageons à en pêcher le plus possible et à ne pas les rejeter à l'eau, car ils nuisent au développement des truites mouchetées en mangeant leurs œufs et en réduisant la nourriture disponible dans le lac.

Enfin, les périodes actuelles de pêche sportive sont du 24 avril au 13 septembre pour la truite mouchetée, du 1^{er} juillet au 13 septembre pour la truite grise et du 24 avril au 30 novembre pour la perchaude. Ces périodes peuvent changer l'an prochain.

Maintenant, en ce qui concerne l'ensemencement annuel des truites mouchetées, l'APLS les achète à St-Tite de la pisciculture "Les Truites de la Mauricie". Les truites (1500) sont livrées au débarcadère, dans un camion à réservoir d'eau alimentée en oxygène. La grosseur des truites varie habituellement de 23cm (9 pouces) à 28 cm (11 pouces). Une fois le camion arrivé, des membres de l'APLS transfèrent les truites dans des bacs remplis avec l'eau du lac et vont les déposer rapidement en bateau sur les sites préalablement choisis pour la saison. Le transfert des truites et le voyage vers les sites de dépôt sont des opérations délicates qui ne doivent pas durer plus de 5 minutes, afin de ne pas causer un stress pouvant avoir un impact négatif sur la survie de celles-ci.

Compte tenu du fait que les truites proviennent d'une pisciculture, certaines caractéristiques sont recherchées pour augmenter leur taux de survie et faciliter leur acclimatation.

Parmi celles-ci, nous recherchons les endroits les plus tranquilles possibles, à l'écart des embarcations rapides et bruyantes, et n'excédant pas 5 mètres (15 pieds) de profondeur.

Pour supporter ces efforts d'acclimatation et permettre aux pêcheurs sportifs de profiter d'une bonne saison de pêche, nous vous suggérons de ne pas pêcher activement les truites dans la première semaine du mois de juin.

Enfin, pour ceux qui ont posé la question, ces truites ne sont pas stériles et peuvent normalement se reproduire. Toutefois, pour ce faire, elles ont besoin d'espaces appropriés pour frayer et de nourriture en abondance. En ce qui concerne les frayères, l'APLS entreprendra, après la pandémie, un projet pour identifier s'il y a possibilité d'en créer de nouvelles pour aider la nature. Par contre, pour permettre aux truites d'avoir accès à la nourriture nécessaire pour croître, je vous rappelle que la façon simple d'aider à atteindre ce résultat est de pêcher le maximum de crapets et de meuniers noirs en ne les remettant pas à l'eau.

Nous espérons que ces informations vous permettront de mieux comprendre la réglementation et les efforts que nous faisons pour mettre à votre disposition le meilleur environnement de pêche possible afin que vous puissiez en profiter longtemps.

Bonne pêche!

Jean-Pierre Poudrier, responsable du comité sur la pêche



Pour augmenter la valeur du chalet, **des améliorations payantes**

Autour du lac, nous assistons actuellement à une vague importante de rénovations et de construction. Au niveau national, c'est environ 40% des propriétaires de chalet qui prévoient réaliser des rénovations à leur propriété au cours des douze prochains mois. On le sait, le prix moyen des chalets au Québec, après une période de stabilisation, augmente à un rythme soutenu. Les propriétaires avisés comptent sur autre chose que la chance ou le marché pour donner de la valeur à leur propriété.

De plus en plus de propriétaires de résidences secondaires envisagent également d'en faire leur résidence principale, une fois l'heure de la retraite arrivée. Évidemment, ils recherchent à retrouver le confort et les commodités que leur procurait leur résidence principale.

Un chalet est un investissement important et lorsqu'arrive le moment d'entreprendre des rénovations, il est important de considérer l'impact de ces rénovations sur la valeur éventuelle de revente. Le retour sur l'investissement ne sera pas nécessairement le même pour une même transformation d'une résidence en milieu urbain versus une résidence à la campagne au bord d'un lac. Il faut également considérer le « cachet chalet » qu'un acheteur de résidence secondaire recherchera et qu'il faut préserver lors des rénovations. L'acheteur s'attend à ce qu'un chalet au bord d'un lac possède une fenestration abondante, un foyer ou un poêle pour faire un feu l'hiver, à ce qu'il y ait plus de bois dans l'aménagement intérieur. Les acheteurs de chalet s'attardent davantage à l'extérieur dans un premier temps, il ne faut donc pas faire l'erreur d'investir comme on le ferait dans une résidence.

Le tableau de la page suivante illustre quelques exemples de transformation qui procurent un retour sur l'investissement différent selon la nature des travaux.

Retour sur l'investissement	Mauvais	Moyen	Bon	Excellent
Spa			X	
Piscine	X			
Revêtement extérieur				X
Finition intérieure		X		
Cuisine			X	
Salle de bains				X
Chambres	X			
Foyer/poêle à bois			X	
Aménagement paysager		X		
Gazebo			X	
Accès à l'eau				X
Fenestration				X
Isolation		X		
Efficacité énergétique		X		

Il est important de considérer les impacts fiscaux des rénovations que vous entreprendrez. Le gain en capital est imposé lors de la revente d'une résidence secondaire. Les rénovations effectuées augmenteront la valeur de votre résidence mais viendront réduire le gain en capital. La consultation d'un fiscaliste est assurément judicieuse afin d'éviter les mauvaises surprises au moment de la vente. Évidemment, pour tirer les avantages fiscaux de vos rénovations, il faudra être en mesure de démontrer la valeur réelle des rénovations réalisées, c'est-à-dire d'avoir en main les factures des entrepreneurs et des matériaux.

Roger Sylvestre, président APLS

Coup d'œil sur les activités réalisées et à venir

2020-2021, je me souviendrai de toi

Comment t'oublier, 2020-2021? Du jamais vu! Bouleversement planétaire qui n'a pas été causé par une guerre nucléaire, mais bien par une pandémie du nom de ... coronavirus ; évidemment qu'on s'en souvient. D'un côté, ça dégénère et de l'autre, ça régénère. Je veux bien, moi, retenir le mot « régénérer » dans le sens de : faire renaître, faire revivre, rallumer ..., car c'est bel et bien ce que j'ai ressenti cet automne et cet hiver au lac Souris.

Et comme je préfère voir le bon côté de la vie, même dans des moments éprouvants, je vais de l'avant avec cette fameuse pensée positive en vous présentant les activités auxquelles nous avons pris part au lac Souris depuis l'automne dernier grâce à ce second souffle et celles que nous avons en tête pour renaître l'été prochain.

Activité de l'automne :

Activité offerte par dame Nature : contemplation du magnifique décor automnal du bout de notre quai, de notre belvédère naturel, de notre bateau ou lors de nos marches dans les sentiers. Ce second souffle au lac Souris fut simple, mais combien ressourçant, car nous n'avions plus le masque comme écran, mais bien nos yeux et notre cœur pour reconnaître le privilège que nous avons d'être en ces lieux.

Activités de l'hiver :

Activités offertes par tous les bénévoles du lac et les membres du comité : sentiers de patin, sentiers pédestres et pistes de ski de fond. J'avoue avoir été charmée par l'entraide qui régnait autour du lac pour entretenir les sentiers de patin et de ski de fond. Je n'ai jamais vu autant de bénévoles s'entraider de la sorte pour réunir (en respectant la distanciation, naturellement) tous les riverains du lac. Le sourire que nous affichions était beau à voir. Nous reconnaissions une fois de plus la chance que nous avons de pouvoir profiter du fruit de notre travail collectif. Ce fut la renaissance de la collaboration : ensemble, nous pouvons faire de grandes choses.

Les riverains ont échangé comme jamais auparavant. J'espère qu'on se souviendra de l'importance de la contribution de tous! D'ailleurs, mille mercis à tous ceux et celles qui ont contribué à ce rayonnement.

Plaisirs d'hiver en février au lac Souris :

Ces activités prometteuses éveilleront l'enfant en nous. Se retrouver en bulle familiale pour construire de jolies sculptures de neige, s'émerveiller devant ce ciel coloré de cerfs-volants, observer le lac animé par les gens qui y circulent, ce sont toutes des activités qui redonnent cette énergie dont nous avons tant besoin et qui nous procurent de réels plaisirs d'hiver.

Si Coronavirus n'y est plus ... (Suggestions à reconfirmer)

Activités du printemps : cabane à sucre (formule traditionnelle ou renouvelée?), vente de débarras autour du lac.

Activités de l'été (un sondage sera acheminé aux membres pour connaître leurs préférences): spectacle sur l'eau ou autour d'un feu, club de marche, méchoui, dégustation de bières provenant de microbrasseries de la région, séances de yoga sur l'eau, beach party, etc.

Peu importe ce que demain nous réservera, entretenons toujours cette flamme d'entraide qui nous permettra de vivre d'autres beaux moments au lac Souris comme ceux vécus cet hiver. Nous reconnaissons bien que la vie, ici, est naturellement énergisante. Imaginez combien elle sera nettement plus riche avec votre collaboration!

Martine Allard, responsable du comité des activités de l'APLS

PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

Paielement par chèque par la poste

- * Imprimer et compléter le formulaire d'adhésion ci-dessous
- * Joindre un chèque au nom de L'APLS Inc. au montant de 35\$
- * Retourner le chèque et le formulaire d'adhésion à l'adresse ci-dessous:

Association des Propriétaires du Lac Souris Inc.
1690 Chemin de la Presqu'île
Saint-Mathieu-du-Parc, GOX 1N0

Paielement en ligne (Visa, Mastercard, Paypal)

- * Compléter le formulaire en ligne et procéder au paielement par Paypal

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Propriétaire (s)

Secteur:	
Nom:	Prénom:
Adresse courriel:	

Nom:	Prénom:
Adresse courriel:	

Résident permanent ou saisonnier, cocher une seule des deux cases

Résident permanent : Résident saisonnier:

Adresse au Lac Souris

Numéro et rue:	
Municipalité:	
Téléphone	Cellulaire

Adresse à la résidence principale si différente de l'adresse ci-dessus

Numéro et rue:	
Municipalité:	Code postal:
Téléphone:	Cellulaire:

Autres informations

- * Je désire devenir bénévole de l'APLS
- * J'autorise l'APLS à publier mon nom et mon adresse dans Le Souricier
- * Cotisation annuelle de 35\$
 Payé par chèque payé par paypal

LES ENTRETIENS LANGLOIS INC.

TRAVAUX EXTÉRIEURS

Quelques unes de nos réalisations



Pavé uni



Pierres naturelles

- > Déneigement
- > Excavation
- > Déneigement de toitures
- > Et beaucoup plus
- > Terrassement
- > Débroussaillage

Nicolas Langlois
(819) 247-4042

Sébastien Langlois
(819) 247-1315



RÉMI PIERRE

— ÉBÉNISTERIE —

ENTRE BONNES MAINS

Projets sur mesure et personnalisés

CUISINES - MEUBLES SALLES DE BAIN



300, 12e Rue
Shawinigan, QC
G9T 4A5



819 533-5516



info@remipierre.com



www.remipierre.com

Licence R.B.Q. :
2840-1347-15



Construction Daniel Hardy


Licence R.B.O.:
8359-6213-01

Daniel
HARDY
Construction ²⁰¹¹


Résidentiel Commercial Industriel

(819) 539-3074



 990 Chemin de Saint-Gérard,
Shawinigan, Qc
G9R 1H7

Licence RBQ: 8359-6213-01

 819 539-3074

 819 539-8919

 info@constructiondanielhardy.com

www.constructiondanielhardy.com

LES **Quais**
TRADITIONNELS
...
www.quaistraditionnels.com

Quais en bois
Quais en aluminium
Pièces et accessoires
Livraison et installation



850, 2e Avenue
Grand-Mère
Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154

Daniel St-Pierre
Propriétaire

www.quaistraditionnels.com

DÉBARCADÈRE 2021

Bonjour chers membres,

La saison 2021 s'amorcera bientôt. Vous trouverez tous les détails des règlements concernant l'utilisation du débarcadère sur le site web : www.lacsouris.org

Les propriétaires ont convenu d'un commun accord d'exiger d'être membres de l'APLS pour avoir accès au débarcadère. N'oubliez pas **que 35% de votre cotisation annuelle de l'APLS sert à l'entretien du barrage, les assurances et les dépenses liées à celui-ci. SANS BARRAGE PAS DE NAVIGATION** d'où l'importance d'utiliser le débarcadère reconnu par l'association.

De plus, les propriétaires de résidence de tourisme devront prendre connaissance de la nouvelle réglementation adoptée par la ville de Saint-Mathieu-du-Parc le 9 septembre 2020. Assurez-vous de bien informer vos locataires. Le propriétaire demeure responsable de communi-

quer avec les propriétaires du débarcadère au besoin.

Aussi, vous trouverez le formulaire de renouvellement 2021 (remplissable et imprimable en ligne) et le formulaire de la tarification 2021 sur le site web.

Nous vous rappelons les coordonnées des principaux responsables du débarcadère. En tout temps, vous pouvez communiquer au courriel : infodebarcadere@gmail.com

Renouvellement et nouveaux arrivants

1. Claude Frigon:
819-532-2542
2. Remplaçant: Yves Hudon
819-807-1375

Défectuosité de la barrière

1. Claude Frigon:
819-532-2542
2. Yves Hudon:
819-807-1375
3. Jacques Lavoie:
819-532-2895

Bonne saison à tous



LES Quais
TRADITIONNELS
...
www.quaistraditionnels.com

Quais en bois
Quais en aluminium
Pièces et accessoires
Livraison et installation

**850, 2e Avenue
Grand-Mère
Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154**

**Daniel St-Pierre
Propriétaire**

www.quaistraditionnels.com

Formulaire de sélection du forfait (Débarcadère La Souris)

Veillez cocher la case appropriée du forfait désiré, remplir vos coordonnées, choisir le mode de paiement ci-dessous et retourner le formulaire complété au courriel suivant : Infodebarcadere@gmail.com ou par la poste.

Tarif Saison 2021			
Forfait	Nombre accès au site	Prix	Cochez la case appropriée
Puce magnétique	1	\$ 30	<input type="checkbox"/>
Le Nécessaire	2	\$ 28	<input type="checkbox"/>
Le Standard	4	\$ 56	<input type="checkbox"/>
L'Intermédiaire	6	\$ 88	<input type="checkbox"/>
Le Voyageur	8	\$ 120	<input type="checkbox"/>
Le Passant	10	\$ 155	<input type="checkbox"/>
Le Sorteux	14	\$ 225	<input type="checkbox"/>
Le Wagabond	18	\$ 300	<input type="checkbox"/>

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de puce : _____



Mode de Paiement :

- 1- Virement Desjardins Entre Personnes Desjardins
- **Détenteur :** Claude Frigon **Institution :** 815 **Transit :** 92003 **Folio :** 076721-0
- Important**
- **Insérer les cinq derniers chiffres de la puce dans la section description.**
- 2- Virement Interac
- **Adresse courriel du destinataire :** Infodebarcadere@gmail.com
 - **Question :** Quel est le nom du débarcadère
 - **Réponse :** Souris
- 3- Par chèque (avec le formulaire ci-joint)
- **Coordonnées de retour par la poste :**
Claude Frigon
1000 Chemin des Pionniers
Saint-Mathieu-Du-Parc, Qc G0X 1N0

NOTE : Aucun frais de recharge (\$0) ne sera appliqué pour tout renouvellement avant le 31 mai 2021, après cette date, des frais de recharge de \$25 seront appliqués à tout renouvellement. Les forfaits ne sont pas remboursables à la fin de la saison.

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer par courriel : Infodebarcadere@gmail.com ou par téléphone au 819-532-2542.

**Au 1781, chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc**



**La petite
Place des Arts**

lapetiteplacedesarts@gmail.com
@facebook.com/lapetiteplacedesarts
819-532-2000



Les funambules

Café de La Place

cafelesfunambules@gmail.com
819-532-1103



ÉCOLE DE MUSIQUE *fa bémol*
cassy@cassyberthiaume.com



pointeetracines@gmail.com
819-913-9925

Marilyn Tremblay-Pouliot

thérapeute

en relation d'aide

marilyntremblaypouliot@outlook.com
873-255-4199

Danielle Fortier

massothérapeute

daniellefortier692@gmail.com
819-692-2680

Geneviève St-Arnaud

hypnothérapeute

gstarnaud13@gmail.com
819-531-6626

Caroline Bergeron

chiropraticienne

caroline.bergeron.dc@hotmail.com
819-852-5206

Le dindon sauvage de l'est

Depuis quelques années, vous avez sûrement observé la présence de dindons sauvages aux alentours du lac Souris. Cette espèce abondamment chassée comme source de nourriture au début du 19^e siècle avait quasi disparu vers les années 20. Au cours des dernières décennies, de nombreux efforts ont été entrepris afin de rétablir leur population. Celle-ci ne cesse de croître en s'installant dans plusieurs régions du Sud du Québec.

Description du dindon



Dindon mâle

Le mâle plus massif et robuste pèse en moyenne de 7.7 kg à 9.5 kg. Il peut atteindre un mètre de hauteur. Son plumage noir et irisé est aussi composé de rouge, vert, cuivre, bronze et or. La tête et le cou sont dépourvus de plumes avec une protubérance de peau rougeâtre. La tête est bleue et rouge pourvu d'une couronne blanche. Il possède une barbe noire qui sort de la poitrine. Le mâle adulte glougloute.



Dindon femelle

La femelle beaucoup plus petite pèse en moyenne entre 3.6 kg et 5 kg. La femelle mesure au maximum environ 75 cm. Le plumage de la femelle est plus clair et moins flamboyant. L'extrémité des plumes de la poitrine et des flancs est brune. La femelle pousse le « yelp » en réponse au glouglou du mâle en période de reproduction.

Habitat du dindon

Le dindon habite les forêts de feuillus et de pins juxtaposés à des champs ouverts. Le dindon marche au sol et peut atteindre 19 km/h. Il préfère cet habitat parce qu'il peut voler pour se percher dans les arbres pour fuir les prédateurs. Sa vitesse de vol peut atteindre 88 km/h.

Alimentation

L'alimentation du poussin est composée essentiellement d'insectes. Mais au fur et à mesure qu'il grandit, son alimentation passe à la nourriture végétale. Les dindons sauvages sont des omnivores, c'est-à-dire qu'ils mangent des matières végétales et animales selon leur disponibilité. Ils mangent des achaines, des faines, des baies, des grains, des feuilles de graminées, des glands de chênes, des bourgeons et des ramilles de hêtres et d'érables à sucre.

Reproduction

Influencé par la durée d'ensoleillement, l'accouplement du dindon sauvage débute à chaque année autour du mois d'avril et se poursuit jusqu'à la fin mai. Le dindon sauvage étant polygame, les mâles vont se reproduire avec autant de femelles que possible, mais ne participeront pas à la couvaison ni aux activités parentales. Les dindes pondent habituellement entre 10 et 12 œufs par couvée, au rythme d'un œuf par jour. Une incubation continue prend habituellement de 26 à 28 jours. Si une dinde perd ses œufs, elle bâtera un deuxième nid et pondra une deuxième couvée. Les poussins demeurent avec leur mère entre quatre à cinq mois.

Prédateurs et chasse

Les prédateurs du dindon sauvage sont : lynx, coyote, renard roux, pékan, hibou, faucon et aigle. Le raton laveur, la moufette, la corneille et le corbeau mangent les œufs. L'explosion démographique du dindon dérange de plus en plus les agriculteurs.

Dépendamment des zones, la chasse est permise au printemps et à l'automne. Vous pouvez vous référer au dépliant suivant :

<https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PG-Dindon-depliant.pdf>

On constate que les dindons sauvages sont de plus en plus nombreux dans l'environnement du lac Souris, ce qui n'est pas surprenant avec sa capacité de reproduction. Faites attention parce que la dinde sauvage a très mauvais caractère et n'hésitera pas à défendre ses petits. Certaines attaques ont fait la manchette des journaux.

Martine Lord, trésorière



Piste de dindon sauvage



Dindon en vol

Urbanisme: Les dérogations mineures

Saviez-vous qu'il était possible de déroger aux règlements d'urbanisme d'une municipalité, et ce, en toute légalité? En effet, cela peut se faire grâce à ce qu'on appelle une dérogation mineure.

Qu'est-ce qu'une dérogation mineure? Il s'agit d'une procédure exceptionnelle en vertu de laquelle un conseil municipal autorise la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés qui ne respectent pas toutes les dispositions du règlement de zonage ou de lotissement (*MAMH, Guide La prise de décision en urbanisme*).

Comment ça fonctionne? Le citoyen doit déposer, à la municipalité, une demande avec l'ensemble des documents exigés pour l'étude du projet. La demande est d'abord étudiée par le comité consultatif d'urbanisme (petit groupe de citoyens et d'élus qui se penchent sur les questions liées à l'urbanisme) qui fera sa recommandation au conseil municipal. Ensuite, un avis public est publié afin que la population puisse être au courant de la demande et puisse faire valoir son opinion au besoin. Enfin, le conseil municipal prend la décision d'accorder ou non la dérogation mineure (*RLRO, c. A-19.1, art. 145.6-145.7*).

Voici les critères d'évaluation d'une demande de dérogation mineure en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

1. La dérogation au règlement de zonage ou de lotissement doit être mineure (*RLRO, c. A-19.1, art. 145.1*):
Il revient aux élus municipaux de juger de ce qu'ils considèrent comme étant mineur ou majeur. Par exemple, la construction entière d'un garage devant une maison pourrait sembler plutôt majeure lorsque les garages ne sont permis que derrière les maisons.

Toutefois, le cas pourrait sembler plutôt mineur lorsque le garage est caché par les arbres et non visible de la rue et des propriétés voisines.

2. La dérogation doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité (RLRO, c. A-19.1, art. 145.2). Par exemple, si un des objectifs au plan d'urbanisme consiste à protéger les rives des lacs et cours d'eau, aucune dérogation mineure dont l'octroi aurait pour effet l'empiètement dans la rive ne devrait être accordée.
3. L'application du règlement doit avoir pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur (RLRO, c. A-19.1, art. 145.4). Ainsi, les élus municipaux pourraient refuser une demande pour construire une maison avec un revêtement extérieur qui est interdit pour simple raison que le demandeur le trouve plus joli que les revêtements autorisés par le règlement.
4. La dérogation ne doit pas porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires d'immeubles voisins (RLRO, c. A-19.1, art. 145.4). Prenons pour exemple la construction d'un garage qui serait plus haut que ce que le règlement permet et qui viendrait cacher la vue que le propriétaire voisin a sur un plan d'eau. Dans ce cas, la dérogation mineure devrait être refusée .



5. Les travaux déjà effectués doivent avoir été effectués de bonne foi (*RLRO, c. A-19.1, art. 145.5*). La dérogation mineure ne devrait pas être accordée si le demandeur a débuté ses travaux de construction alors qu'il n'avait pas encore obtenu son permis de la municipalité.
6. La dérogation ne peut porter sur une disposition relative à l'usage ou à la densité d'occupation du sol (*RLRO, c. A-19.1, art. 145.1*): Par exemple, on ne pourrait pas permettre qu'une personne puisse installer un commerce alors que les commerces ne sont pas autorisés dans la zone. De plus, toute demande de dérogation qui aurait pour effet d'ajouter au moins un logement supplémentaire au maximum autorisé, lorsque les règlements sont respectés, est interdite.
7. Finalement, la dérogation ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières, pour des raisons de sécurité publique (*RLRO, c. A-19.1, art. 145.2*). Dans les zones inondables et les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain, aucune dérogation mineure n'est permise, et ce, même si l'objet de la dérogation n'a aucune incidence sur la stabilité du terrain ou sur les biens soumis au risque d'inondation.

Ces critères sont les seuls qui peuvent être pris en considération par le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal lors de l'analyse d'une demande. De cette façon, bien qu'une entreprise emploie beaucoup de citoyens de la municipalité et/ou qu'elle paie beaucoup de taxes municipales, cela ne devrait jamais entrer en ligne de compte lors de l'analyse d'une demande de dérogation mineure.

Pour conclure, qu'en est-il lorsqu'on se trouve en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau?

Une dérogation mineure se localisant dans la bande de protection riveraine, soit à 10 ou 15 mètres de la ligne des hautes eaux, ne devrait être accordée que lorsque le lotissement a été réalisé avant l'entrée en vigueur du premier règlement municipal interdisant la construction dans la rive (généralement dans les années 1980) et lorsque les dimensions de ce lot ne permettent pas que la construction puisse raisonnablement être réalisée ailleurs sur le terrain (*RLRQ, c. Q-2, r. 35, art. 3.2*). Autrement, il faudra s'assurer que le respect des dispositions relatives aux bandes riveraines ne fait pas partie des objectifs au plan d'urbanisme de la municipalité. Chose certaine, une dérogation mineure ne pourra jamais être accordée à moins de 5 mètres de la ligne des hautes eaux (*MELCC, PPRLPI Guide d'interprétation, 2015*).

Marie-Pier Lamy, Bachelière en géographie,
maître en aménagement du territoire et développement régional

Accès aux sentiers de motoneige

Certains nouveaux adeptes de la pratique de la motoneige se demandent comment accéder aux sentiers fédérés à partir du lac. L'accès le plus souvent utilisé se fait par un chemin privé situé au 219, chemin des Pionniers, dans le secteur de Saint-Élie-de-Caxton.

Les propriétaires terriens nous permettent le passage sur leur chemin, en laissant la barrière jaune ouverte pour la saison hivernale. Ce chemin est barré en période estivale. Il est donc très important de respecter cette entente en demeurant sur le sentier.

Rendu au bout du chemin, environ 3 km plus loin, vous arriverez au Chemin du Lac-à-la-Coureuse. Il y aura 2 choix qui s'offriront à vous, à savoir si vous optez d'accéder :

- 1) **au sentier régional 349** : vous tournez à gauche et poursuivez votre route sur environ 3 km. Veuillez noter que le chemin est désormais entretenu par les résidents des chalets environnants. Donc, soyez prudents, car il peut y avoir la présence de véhicules et de marcheurs.

- 2) **au sentier fédéré TQ23** : vous tournez à droite et un peu plus loin, vous passerez devant un chalet gris (à gauche) et un vieux chalet de bois (à droite). Environ 1 km plus loin, il y aura une fourche, tournez à gauche vers le lac Larose et le sentier fédéré sera à +/- 3 km plus loin.

Ce sentier privé, qui mène à la connexion du sentier TQ23 au lac Larose (d'une longueur d'environ 7 km) est entretenu **gracieusement par M. Yves Lebrun** qui réside à proximité du chemin privé.

À noter que vous pouvez également rejoindre le sentier TQ23 par le chemin Saint-Édouard, environ 1 km plus loin du secteur du lac Magnan. Cependant, il faut s'y rendre avec une remorque.

En partant du confort de notre foyer, nous sommes privilégiés d'avoir accès aux sentiers fédérés de notre magnifique région, qui est considérée comme le paradis de la motoneige.

Par notre civisme, il n'en tient qu'à nous, amis motoneigistes, de pratiquer notre loisir tout en **respectant** les terrains privés et la quiétude de nos voisins qui nous tolèrent!

En terminant, comme me disait un « vieux sage » du lac : « Le chemin le plus sécuritaire est toujours le chemin le plus long ... »

Sur ce, je vous souhaite bonne « ride » sur le chemin de la prudence !

Yves Hudon, représentant du secteur 13

SECTEUR 1**Membres: 13/21****Représentante de secteur: Martine Allard**

Aspirot Denis / Kocsis Elizabeth		Chemin des Papillons
Clément Jean	26	Chemin des Papillons
Noël Jean	34	Chemin des Papillons
Gagnon Marc / Richard Jacqueline	46	Chemin des Papillons
Hélie Sébastien / Garon Michelle	50	Chemin des Papillons
Vaugeois Alain	111	Chemin de l'Amitié
Savaria Pierre-Yves	116	Chemin de l'Amitié
Turmel Serge / Boisvert Patricia	117	Chemin de l'Amitié
Pépin Ghislain / Mathieu Louise	132	Chemin de l'Amitié
Allard Martine / Guay Raymond	144	Chemin de l'Amitié
3 membres dont les données sont confidentielles		

SECTEUR 2**Membres: 8/12****Représentante de secteur:****Louise Bélanger**

Ladrière Albert	176	Chemin de l'Amitié
Asselin Eric / Parent Sophie	180	Chemin de l'Amitié
Giguère Alain / Diamond Ginette	200	Chemin de l'Amitié
Léveillé Roxane / Tanguay Guillaume	205	Chemin de l'Amitié
Bellemare Josée / Turcotte Denis	212	Chemin de l'Amitié
Bellemare Marc / Bélanger Louise	216	Chemin de l'Amitié
Martel David / Déry Christine	221	Chemin de l'Amitié
1 membre dont les données sont confidentielles		

SECTEUR 3**Membres: 8/17****Représentant de secteur: Pierre Harnois**

Brisebois Martin / Lemay Stéphanie	232	Chemin de l'Amitié
Marineau Ginette / Harnois Pierre	244	Chemin de l'Amitié
Savard Denis	248	Chemin de l'Amitié
Boisvert Lucie / Boisvert Pierre	255	Chemin de l'Amitié
Fiducie Josianne Lemay 2017	260	Chemin de l'Amitié
Newberry Nathalie / Blais Louis	273	Chemin de l'Amitié
Paquin Luc / Lemay Nancy	276	Chemin de l'Amitié
Leduc Martin / Boisvert Chantal	279	Chemin de l'Amitié

SECTEUR 4**Membres: 18/24****Représentant de secteur: Jean Vallières**

Lacombe Réal / Ginette	127	Chemin des Pionniers
Willard Sandra / Voyer Sylvain	129	Chemin des Pionniers
Béliveau Denis	131	Chemin des Pionniers
Legault Gilles / Pellerin Ghislaine	133	Chemin des Pionniers
Brousseau Marc / Pruneau Evelyne	139	Chemin des Pionniers
Béland Johanne / Caron Michel	140	Chemin des Pionniers
Biron Luc / Bellemare Claudia	143	Chemin des Pionniers
Lafrenière Gérard / Frenette Johanne	144	Chemin des Pionniers
Desbiens Alain / Morand Manon	148	Chemin des Pionniers
Marchand Sylvain / Lafrance Nadia	150	Chemin des Pionniers
Dion Jean-Michel / Brisson Kevin	151	Chemin des Pionniers
Dionne Jessica / Dionne Mélanie	152	Chemin des Pionniers
Allard Sébastien / Cossette Julie	156	Chemin des Pionniers
Vallières Jean / Caumartin Marie-Céline	160	Chemin des Pionniers
Doré Georges	168	Chemin des Pionniers
Palacio-Quintin Cléo	172	Chemin des Pionniers
Palacio-Quintin Valérie	176	Chemin des Pionniers
Lirette Jacques	178	Chemin des Pionniers

SECTEUR 5**Membres: 14/19****Représentant de secteur: Francis Lebel**

Croisetière Jean / Myrienne	180	Chemin des Pionniers
Turcotte Emmanuel / Massie Brian	182	Chemin des Pionniers
Tessier Richard / Fournier Audrey-Anne	184	Chemin des Pionniers
Bhérier Andréanne	186	Chemin des Pionniers
Bergeron Jean-François / Laplante Maxime	189	Chemin des Pionniers
Farley Hélène	190	Chemin des Pionniers
Branchaud Martin / Lépine Maude	195	Chemin des Pionniers
Houde Jean-Guy	198	Chemin des Pionniers
Gélinas Françoise	200	Chemin des Pionniers
Hamel Louise / Lebel Francis	203	Chemin des Pionniers
Thibodeau Gilles / Marjolaine	204	Chemin des Pionniers
Villemure Claude	206	Chemin des Pionniers
Mélançon Alain / Houde Nancy	210	Chemin des Pionniers
1 membre dont les données sont confidentielles		

SECTEUR 6**Membres: 15/20****Représentant de secteur: Diane Vincent par intérim**

Damphousse Jean-Louis	224	Chemin des Pionniers
Roy Mélanie et Alain/Désilets Dany	580	Chemin des Pionniers
Lebrun Yves / Dufresne Suzanne	226	Chemin des Pionniers
Gravel Louis / Michaud Nancy	230	Chemin des Pionniers
Bourdages Brigitte / Sylvestre Roger	232	Chemin des Pionniers
Jutras Marie-Andrée / Tourigny Dany	234	Chemin des Pionniers
Alexandre Wilfrid-Riccardo / Orméjuste Tania	235	Chemin des Pionniers
Lafontaine Daniel / Fugère Hélène	236	Chemin des Pionniers
Leblanc Louis / Marcotte Lisette	238	Chemin des Pionniers
Lacoursière Catherine / Gauthier Jean-Philippe	240	Chemin des Pionniers
Matteau Pierrette	242	Chemin des Pionniers
Castonguay François / Quirion Karl	246	Chemin des Pionniers
Béliveau Richard	248	Chemin des Pionniers
Ricard Anne / Grégoire Thomas	250	Chemin des Pionniers

1 membre dont les données sont confidentielles

SECTEUR 7**Membres: 12/14****Représentante de secteur: Diane Vincent**

St-Onge René	300	Chemin des Pionniers
Héroux L. / Denise	330	Chemin des Pionniers
Bracken Kenneth / Sperano Martine	340	Chemin des Pionniers
Déziel André / Poirier Jocelyne	350	Chemin des Pionniers
Hébert Danielle / Milette Yvan	380	Chemin des Pionniers
Lapointe René	380	Chemin des Pionniers
Vincent Diane / Goulet Lyne	390	Chemin des Pionniers
Trahan Pierre Olivier / Josée Simoneau	400	Chemin des Pionniers
Lamothe Jean	410	Chemin des Pionniers
Pellerin Yvan	460	Chemin des Pionniers
Deschesnes Guy / Gaudreau Hélène	490	Chemin des Pionniers
Bertrand Pierre / Béasse Sophie	510	Chemin des Pionniers

SECTEUR 8**Membres: 15/16****Représentante de secteur: Julie Ricard**

Landry Sylvain / Gagnon Chantal	560	Chemin des Pionniers
Roy Mélanie et Alain/Désilets Dany	580	Chemin des Pionniers
Janvier Lorne	590	Chemin des Pionniers
Doyon Gaétan / Bruneau Françoise	600	Chemin des Pionniers
Desaulniers Paul / Hélène	601	Chemin des Pionniers
Dupuis Jacques	626	Chemin des Pionniers
Tousignant Marc / Ricard Julie	630	Chemin des Pionniers
Cloutier Pierre / Francoeur Marie-Josée	635	Chemin des Pionniers
Lesage Pierre / Lyne	640	Chemin des Pionniers
Lesage Jean-Jacques / Micheline	650	Chemin des Pionniers
Berthiaume Guy / Daniel	653	Chemin des Pionniers
Biron Julie / Dionne Pierre	660	Chemin des Pionniers
Dugré Pierrette	670	Chemin des Pionniers
Lapointe Anick / Lapointe Cloé	690	Chemin des Pionniers
Ricard Hélène / Desmarais Samuel et Antoine	700	Chemin des Pionniers
1 membre dont les données sont confidentielles		

SECTEUR 9**Membres: 12/13****Représentante de secteur: Jocelyne Béliveau**

Rainville Josée / Ouellet Denis	710	Chemin des Pionniers
Charpentier Olivier / Baillargeon Sylvie	721	Chemin des Pionniers
Harnois Martin / Delisle Véronique	730	Chemin des Pionniers
Jacques Patrick / Clavel Isabelle	731	Chemin des Pionniers
Abbott Daniel / Fillion Annie	751	Chemin des Pionniers
Germain Roger / Laroche Madeleine	760	Chemin des Pionniers
Béliveau Jocelyne	770	Chemin des Pionniers
Lampron Lise / Lampron Jean-Guy	780	Chemin des Pionniers
Ratté Fannie	790	Chemin des Pionniers
Mathieu Guy / Thibodeau Joan	820	Chemin des Pionniers
Dumais Camille / Bisson Marc-Antoine	870	Chemin des Pionniers
Bouvette Renée / Turcot Claude	890	Chemin des Pionniers

SECTEUR 10**Membres: 13/17****Représentant de secteur: Yves Hudon****(par intérim)**

Trahan Denis / Baribeault Johanne	910	Chemin des Pionniers
Carle Louise	920	Chemin des Pionniers
Le May Jean-Richard / Leboeuf Andrée	930	Chemin des Pionniers
Pinel Richard / Gilbert Louise	940	Chemin des Pionniers
Gervais Patrick / Carrier Nathalie	990	Chemin des Pionniers
Lord Martine / Frigon Claude	1000	Chemin des Pionniers
Lord Pierre	1020	Chemin des Pionniers
Lord Pierre / Lord Alain	1021	Chemin des Pionniers
Bellemare Luc	1050	Chemin des Pionniers
St-Martin Jeanne-D'Arc	1060	Chemin des Pionniers
Goulet Jacques	1090	Chemin des Pionniers
St-Martin Daniel	1100	Chemin des Pionniers
St-Martin Benoit	1110	Chemin des Pionniers

SECTEUR 11**Membres: 14/16****Représentant de secteur: André Boucher**

Béique Yves / Lamothe Line	1	Île Béique
Boulangier Lorraine / Grenier André	1120	Chemin des Pionniers
Béliveau Chantale / Deshaies Denis	1130	Chemin des Pionniers
Tétreault Pierre	1170	Chemin des Pionniers
Boucher André	1190	Chemin des Pionniers
Boivin Marleine / Savard Jeannot	1260	Chemin des Pionniers
Laliberté Paul-André	1270	Chemin des Pionniers
Duguay Marie Eve / Massé Jean Philippe	1280	Chemin des Pionniers
Houle Dany	1300	Chemin des Pionniers
Bugeaud Marc / C. Lyne	1320	Chemin des Pionniers
Lafrenière Line / Laflamme Benoit	1350	Chemin des Pionniers
St-Pierre Y. / Poirier S. / Ouellette L.	1	Île Rousse
2 membres dont les données sont confidentielles		

SECTEUR 12**Membres: 18/22****Représentante de secteur: Mariette Garand**

Jacques André	1360	Chemin des Pionniers
Garand Mariette	1380	Chemin des Pionniers
Hamel Jean / François	1410	Chemin des Pionniers
Chabot Louise	1420	Chemin des Pionniers
Gauvin Huguette / Blanchet Clermont	1430	Chemin des Pionniers
Montour Marcel	1440	Chemin des Pionniers
Pelletier Line	1450	Chemin des Pionniers
Deschesnes Serge / Marineau Danielle	1470	Chemin des Pionniers
St-Jean Mario / Cossette Sylvie	1471	Chemin des Pionniers
Lafrenière Hélène	1480	Chemin des Pionniers
Boisvert Doris	1500	Chemin des Pionniers
Francoeur Richard / André	1510	Chemin des Pionniers
Héту Michel / Timmony Edith	1511	Chemin des Pionniers
Desaulniers Serge / Véronneau Lucie	1600	Chemin des Pionniers
Lefebvre Raymond / Linda	1610	Chemin des Pionniers
Gélinas Raynald	1620	Chemin des Pionniers
Marcotte Daniel / Roy Olivier	1670	Chemin des Pionniers
Rock Michel	1680	Chemin des Pionniers

SECTEUR 13

Représentant de secteur: Yves Hudon

Membres: 18/24

Bellemare Nathalie / Pichette Marc	1691	Chemin de la Presqu'île
Lampron Hugo / Bergeron Geneviève	1693	Chemin de la Presqu'île
Crapo Laura	1700	Chemin de la Presqu'île
Amoroso Tony Pasquale	1701	Chemin de la Presqu'île
Rhéaume Jacques	1710	Chemin de la Presqu'île
Lavoie Jacques / Giguère Sylvie	1720	Chemin de la Presqu'île
Trocéchaud Serge / Marchand Sylvie	1760	Chemin de la Presqu'île
Héroux Pascal / Marjolaine / Grégoire / Patrice	1770	Chemin de la Presqu'île
Lavoie Jacques / Giguère Sylvie	1780	Chemin de la Presqu'île
Gingras Isabelle / Beauregard Martin	1782	Chemin de la Presqu'île
Deslauriers Alain	1788	Chemin de la Presqu'île
Houle Jean-François / Leclair Christiane	1791	Chemin de la Presqu'île
Hébert André	1841	Chemin de la Presqu'île
Lebel Sophie / Matheson Michael	2000	Chemin de la Presqu'île
Leith Brigitte / Chapdeleine Rémy	2010	Chemin de la Presqu'île
Matteau Maxime / Beauchemin Patricia		Chemin de la Presqu'île
Demontigny Réjean / Charpentier Sylvie		Chemin de la Presqu'île
1 membre dont les données sont confidentielles		



Lessard Multiservices

Éric Lessard
travaux de tout genres

563 chemin Déziel
Saint Mathieu du Parc
G0X1N0

(819) 532-2434

lessard.multiservices@gmail.com

SECTEUR 14**Membres: 21/22****Représentant de secteur: Jean-Pierre Poudrier**

Ricard Louise C.	2030 Chemin de la Presqu'île
Bélangier Normand / Hill Marlene	2040 Chemin de la Presqu'île
Hudon Yves / Guay Liette	2050 Chemin de la Presqu'île
Bellemare Josée	2060 Chemin de la Presqu'île
Bellemare Jean-Luc / Leboeuf Josée	2070 Chemin de la Presqu'île
Ferron Robert / Dessureault Hélène	2080 Chemin de la Presqu'île
Fauchon Daniel / T. Marie-France	2090 Chemin de la Presqu'île
Despins Michel / Desaulniers Nicole	2100 Chemin de la Presqu'île
Christin Marie-Claire	2101 Chemin de la Presqu'île
Leblanc Pierre-Luc / Bertin Caroline	2103 Chemin de la Presqu'île
Desaulniers Paul / Lachance Chantal	2110 Chemin de la Presqu'île
Doucet Jean-Guy / Tremblay Danielle	2120 Chemin de la Presqu'île
Thibeault Réjean / Légaré Jocelyne	2130 Chemin de la Presqu'île
Bourassa Claude / Rioux Céline	2140 Chemin de la Presqu'île
Poudrier Samiha / Lapointe Hélène	2280 Chemin de la Presqu'île
Lefèbvre Marc-André / Angers Sylvie	Chemin de la Presqu'île
Brousseau Natalie / Poincelet Frédéric	2370 Chemin de la Presqu'île
Lamy René / Morin Johanne	2380 Chemin de la Presqu'île
Dugré Pierre / Vincent Nicole	2400 Chemin de la Presqu'île
Poudrier Jean-Pierre	2410 Chemin de la Presqu'île
Joubert Jimmy / Daniel / Anthony	2430 Chemin de la Presqu'île

SECTEUR 15

Membres: 19/25

Représentant de secteur: René Doré

Sirard Francine / Jacques Fernand	2820 Chemin de la Presqu'île
Hardy Jocelyne	2850 Chemin de la Presqu'île
Doré René	2860 Chemin de la Presqu'île
Héroux René / Bourassa Carole	2870 Chemin de la Presqu'île
Baribeault Michel / Carole	2900 Chemin de la Presqu'île
Descôteaux Jean	2910 Chemin de la Presqu'île
Rivard Jean / Élisabeth	2950 Chemin de la Presqu'île
Beaudoin Daniel / Gagné Julie	2960 Chemin de la Presqu'île
Lafrenière René / Houde Danyé	2970 Chemin de la Presqu'île
Chevrette Hélène / Serge Mongrain	2990 Chemin de la Presqu'île
Deveault Michel / Vadeboncoeur Nancy	3020 Chemin de la Presqu'île
Lefebvre Christian	3030 Chemin de la Presqu'île
Béliveau Daniel / Cloutier Diane	3040 Chemin de la Presqu'île
Ducharme Marianne / Bernier Shany	3060 Chemin de la Presqu'île
Rivard Josée / Lambert Michel	3080 Chemin de la Presqu'île
Côté Martin / Hélie Geneviève	Chemin de la Presqu'île
Dubois Francine / Bernard Ghislain	110 Chemin du Petit Rocher
Dufour Hélène	111 Chemin du Petit Rocher
Provost Nathalie Catherine	121 Chemin du Petit Rocher

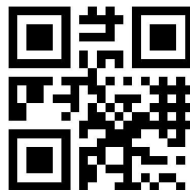
Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

(APLS)

1690 Chemin de la Presqu'île,
Saint-Mathieu-du-Parc (Qc) G0X 1N0
aplacsouris@gmail.com

Site internet: www.lacsouris.org

Page Facebook: Association des Propriétaires du Lac Souris



SECTEUR 16**Membres: 17/20****Représentant de secteur: Alain Codère**

Bhérier André / Ginette	3100	Chemin de la Presqu'île
Alarie Marie-Claude / Buissière Denis	3110	Chemin de la Presqu'île
Ermacora Paolo / Lavigne Lucie	3120	Chemin de la Presqu'île
Descôteaux Claude	3121	Chemin de la Presqu'île
Picard Gaëtan	3130	Chemin de la Presqu'île
Larouche Valérie	3342	Chemin de la Presqu'île
Bourassa Daniel / Bédard Suzanne	3350	Chemin de la Presqu'île
Nollet Pierre / Reux Christine	3360	Chemin de la Presqu'île
Rémillard Pierre	3370	Chemin de la Presqu'île
Alvarez Fernando / Sugasti Maria	3380	Chemin de la Presqu'île
Bourassa Claude / Leclerc Hélène	3390	Chemin de la Presqu'île
Frigon Daniel / Tremblay Andrée	3400	Chemin de la Presqu'île
Boulangier Sylvie / Ouellet Marc	3410	Chemin de la Presqu'île
Grenier Julie / Bordeleau Philippe	3500	Chemin de la Presqu'île
Codère Alain	3501	Chemin de la Presqu'île
Lefebvre Richard / Francine	3503	Chemin de la Presqu'île
Webb Jack / Gélinas Louise	3521	Chemin de la Presqu'île

SECTEUR 17**Membres: 8/10****Représentante de secteur: Sylvie Tessier**

Deschesnes Pierre / Dufour Anick	301	Chemin de la Grande Île
Grenier Michèle / Grenier Hélène	351	Chemin de la Grande Île
Grenier Guy / Bourdeau Diane	361	Chemin de la Grande Île
Tessier Sylvie / Bellemare Gaëtan	401	Chemin de la Grande Île
Tessier Camille / Denise	451	Chemin de la Grande Île
Ginoux Claude	455	Chemin de la Grande Île
Deschesnes Jean	521	Chemin de la Grande Île
Nault Lise	531	Chemin de la Grande Île

SECTEUR 18

Membres: 20/29

Représentant de secteur: Ryan Bérubé

Hénault Guylain / Veillette Chantal	1040 Chemin Cuthbert
Croisetière Michel / Hanna Louise	1080 Chemin Bruno Lord
Dubé Lyne / Lacasse Christian	1090 Chemin Bruno Lord
Thiboutot Alexandre / Lacasse-Dubé Claudie	1100 Chemin Bruno Lord
Lauzé Sylvain et Christian	1120 Chemin Bruno Lord
Adam Dominic	1130 Chemin Bruno Lord
Côté Martin / Bertrand Christiane	1140 Chemin Bruno Lord
Leblanc René	1141 Chemin Bruno Lord
Leclerc Louise	1150 Chemin Bruno Lord
Bérubé Ryan	1151 Chemin Bruno Lord
Collins Mario / Dubé Lucie	1170 Chemin Bruno Lord
Duchesneau Yves	1171 Chemin Bruno Lord
Trahan Alexandre / Johnson Véronique	1200 Chemin Bruno Lord
Bourdon Martin / Baribeault Marie-Clode	1230 Chemin Bruno Lord
Carpentier Nicole	1240 Chemin Bruno Lord
Bilodeau Luc / Paillé Sylvie	1250 Chemin Bruno Lord
Fournier Nicolas / Catherine Larochelle	1260 Chemin Bruno Lord
Bellemare Pierre / Gagnon Lorraine	1270 Chemin Bruno Lord
Loranger Guy / Drouin Laurendeau Karine	1280 Chemin Bruno Lord
Gingras D.	1290 Chemin Bruno Lord



Profitez pleinement de votre bande riveraine et d'un aménagement paysager grâce à notre équipe de **PROFESSIONNELS CERTIFIÉS** pour les adapter à votre mode de vie

- Service conseil
- Installation de pavé et pierre naturelle
- Aménagement paysager
- Entretien paysager écologique
- Conception et réalisation de plan 3D



10% DE RABAIS
sur présentation de la carte
de mémoire (APLs)

sur les végétaux
identifiés pour la
bande riveraine



**PÉPINIÈRE
DU PARC**

INSPIRATION
BEAUTE
EXCELLENCE

**SPÉCIALISTE EN
AMÉNAGEMENT PAYSAGER
DEPUIS 30 ANS**

1311, chemin St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc
pepiniereduparc.com
819 532-2068



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXÉCUTIF

POSTE	NOM	TÉLÉPHONE
Présidence	Roger Sylvestre	819-532-2174
Vice-présidence	Michel Héту	819-532-1547 514-953-0271
Trésorière	Martine Lord	819-532-2542
Secrétaire	Pierre Harnois	819-532-3031

ADMINISTRATEURS

SECTEUR	NOM	TÉLÉPHONE
1	Martine Allard	819-532-2949
2	Louise Bélanger	819-532-1104
3	Pierre Harnois	819-532-3031
4	Jean Vallières	819-532-1509 819-696-2484
5	Francis Lebel	450-652-5050
6	Diane Vincent (intérim)	819-532-2780
7	Diane Vincent	819-532-2780
8	Julie Ricard	819-532-1012 450-838-9751
9	Jocelyne Béliveau	819-532-2713
10	Yves Hudon (intérim)	819-807-1375 514-715-0564
11	André Boucher	819-532-2034 819-668-7418
12	Mariette Garand	819-532-3431
13	Yves Hudon	819-807-1375 514-715-0564
14	Jean-Pierre Poudrier	819-532-3336
15	René Doré	819-532-2312
16	Alain Codère	819-532-2003
17	Sylvie Tessier	819-532-2017
18	Ryan Bérubé	819-668-8665

Besoin de logiciels gratuits et utiles

L'arrivée de la fibre optique a amené une clientèle de riverains qui se sont découvert un intérêt accru pour l'utilisation d'internet. Ceci a créé un besoin pour certains logiciels de bureautique et autres. Le problème, c'est le coût de ces logiciels, surtout si l'on fait une relation entre le coût et l'utilisation.

Il y a plusieurs types de logiciels. Voyons un peu ces types de logiciels. Il y a d'abord les logiciels payants. Vous avez fort probablement entendu parler des logiciels de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint), le traitement de photos d'Adobe (Photoshop) ou encore des logiciels de dessin assisté par ordinateur d'Autodesk (Autocad). Ces logiciels sont performants, mais chers et ne peuvent être copiés. Cela peut convenir si c'est votre employeur qui en assume les frais de licences ou si vous êtes travailleur autonome et que vous pouvez en déduire les frais, sinon, ouh!

Mais si vos revenus sont plus limités ou que vous utilisez peu ce type de logiciels, que faire pour ne pas jeter l'argent par les fenêtres? Il y a les partagiciels (sharewares), les logiciels gratuits et les logiciels libres. Quelle est la différence? Commençons par les partagiciels. Ces logiciels sont gratuits selon une variété de formules; ils peuvent être complètement gratuits ou temporairement gratuits. Certains ont des fonctions qui sont bloquées après un délai ou dès la première utilisation afin de vous inciter à acquérir la version complète. Ensuite viennent les gratuiciels (freeware). Ce terme amène une confusion parce que "free" veut autant dire libre que gratuit. Ces logiciels sont complets et gratuits. Ils sont parfois la version allégée d'une version payante, d'autres sont complets et créés par des groupes ayant des buts variés. Par exemple, OpenOffice a été créé par le géant du logiciel de base de données Oracle à la suite d'un conflit avec Microsoft. Oracle voulait saborder les revenus de la suite Microsoft Office. Oracle a ensuite cédé cette suite logicielle à Apache, le géant des serveurs web. Ils sont gratuits (free), mais le code de programmation n'est pas accessible (donc pas libre).

Parlons maintenant des logiciels libres. Un peu d'histoire: au début de l'informatique, des firmes produisaient des langages de programmation et les entreprises devaient embaucher des programmeurs-analystes pour créer les programmes requis par l'entreprise. Au début des années "80, sont apparus les ordinateurs personnels d'Apple, puis IBM PC et toute une ribambelle de compagnies en émergence. Après quelques années, deux standards ont émergé, Apple et PC. Les systèmes d'exploitation de l'époque pour les Apple était le OS et le MsDOS pour les PC. Le système d'exploitation est le programme qui fait l'interface entre le processeur électronique, les logiciels et les utilisateurs. Tout le monde connaît Windows qui est la version moderne des systèmes d'exploitation. Ceci a permis à des firmes d'élaborer des logiciels permettant à tout utilisateur de créer son propre programme, sont donc apparus alors les langages de programmation comme GWBasic, puis les logiciels plus élaborés comme le traitement de texte avec WordPerfect, les chiffriers avec Lotus 123, les bases de données avec DBase II. Leur succès a été foudroyant et a amené une féroce compétition, chacun a essayé d'augmenter sa part du gâteau et tenter d'envahir le marché de l'autre. Aujourd'hui, Microsoft a le quasi-monopole des logiciels de bureau à grand volume.

Ces logiciels payants sont chers et leur code de programmation est inaccessible. Des informaticiens se sont insurgés et ont lancé un mouvement de contestation. Ils ont créé les "freewares". La confusion dans la signification de "free" a amené la nouvelle appellation "libre". Cette appellation initiée par un professeur du MIT, qui parlait aussi le français, visait à éliminer toute confusion entre gratuit et libre. Les logiciels libres donnent accès au code de programmation via une licence FSF/GNU/GPL. Si vous développez une option supplémentaire pour le logiciel, vous vous engagez à la partager avec la communauté. Ceci permet une évolution rapide du logiciel. Tout un florilège de logiciels libres et gratuits sont apparus sur internet. Le tableau ci-après vous aidera à trouver le logiciel gratuit qui conviendra à vos besoins.

Jean Vallières, Secteur 4


Tableau comparatif des logiciels

<u>Usage</u>	<u>Logiciel payant bien connu</u>	<u>Logiciel gratuit et/ou libre (plusieurs sur SourceForge.net)</u>
Traitement de texte	Microsoft Word	Libre Office Document Writer <i>ou</i> Apache Open Office Writer
Chiffrier	Microsoft Excel	Libre Office Calc <i>ou</i> Open Office Calc
Présentation	Microsoft Powerpoint	Libre Office Impress <i>ou</i> Open Office Impress
Base de données	Microsoft Access	Libre Office Base <i>ou</i> Open Office Base
Dessin CAD 2D	Autodesk Autocad	Libre CAD
Dessin CAD 3D	Autodesk Autocad	Free CAD (Produit des fichiers utilisables pour une imprimante 3D)
Design Intérieur et plan	Architecte 3D <i>ou</i> Sketchup <i>ou</i> Odoo	Sweet Home 3D
Dessin vectoriel	Adobe Illustrator <i>ou</i> Adobe Draw	Inkscape
Mise en page/ magazine	Adobe InDesign <i>ou</i> Ms Publisher	Scribus
Traitement de photos	Adobe Photoshop	Gimp
Système d'exploitation	OS <i>ou</i> Windows	Linux
Courriels	Ms Outlook	Thunderbird
Traitement de son	Wavepad <i>ou</i> Sound Forge <i>ou</i> Acoustica Mixcraft <i>ou</i> Reaper	Audacity <i>ou</i> Ocenaudio <i>ou</i> Wavosor <i>ou</i> Audio Dope
Visio conférence	Zoom <i>ou</i> Microsoft Team <i>ou</i> Cisco Webex	Jitsi

« Là où la vie est belle et où le bonheur est dans notre nature »

Café Bistro - du village -



 (819) 532 1062 | 1901 Ch. Principal,
cœur du village de St-Mathieu

Au cœur de notre magnifique Village!

**Ouvert tous les jours
en saison estivale**

Ouvert de la mi-mai à la mi-octobre
Snack Bar chez Mélo, casse-croûte du village



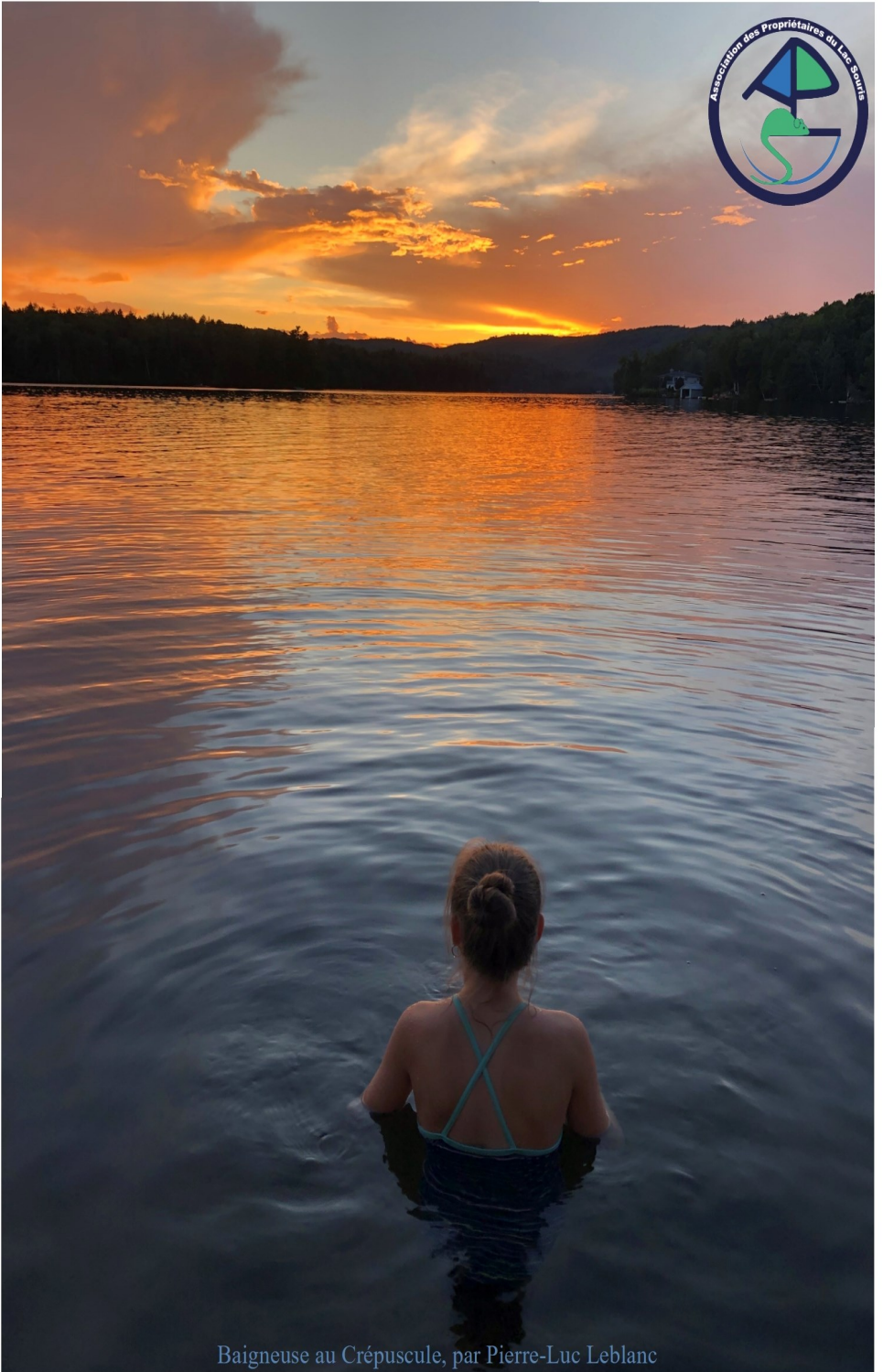
Suivez notre page
Facebook et Google
pour les horaires

Aimez notre page Facebook pour l'information, photos et événements.
Spectacles musicaux tous les vendredis soirs.

Boîtes à lunch « prêt à emporter » disponibles. Menu enfant.

Hébergements disponibles, gîtes et chalets

Important de réserver en soirée (819) 532-1062



Baigneuse au Crépuscule, par Pierre-Luc Leblanc